



WORLD TRADE ORGANIZATION  
ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE  
ORGANIZACIÓN MUNDIAL DEL COMERCIO

Référence: WLI/100

19 juillet 2000

**PROTOCOLE D'ACCESSION DE L'ALBANIE  
À L'ACCORD DE MARRAKECH INSTITUANT  
L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE  
FAIT À GENÈVE LE 17 JUILLET 2000**

NOTIFICATION D'ACCEPTATION

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le Gouvernement albanais a accepté le Protocole susmentionné le 17 juillet 2000, sous réserve de ratification.

La présente notification vous est adressée conformément au paragraphe 9 du Protocole.

Mike Moore  
Directeur général